

Bonjour,

Cette newsletter va vous permettre la mise à jour de votre clé FI.  
Les documents de la clé FI seront donc en état de validité à la date de la diffusion de cette mise à jour.

Cette diffusion intervient après l'Assemblée Générale de notre fédération et intègre les modifications apportées dans la page WEB ATO du site FFA, modifications dont vous avez été informé(e) au travers des newsletters ATO dont vous êtes aussi destinataire.

- ✦ L'accès à la page WEB ATO du site FFA vient d'être facilité avec un onglet ATO en page d'accueil qui, via l'espace instructeur, vous donne un accès direct à cette page.
- ✦ Il vous est également possible d'avoir, via cet onglet, un accès direct aux vidéos et à la foire aux questions ATO.

La page WEB ATO vient donc d'être complétée pour l'Assemblée Générale de la FFA. Elle intègre désormais la très grande partie des documents pour monter les structures ATO, les documents liés à la formation et les documents liés au SGS. Preuve du dynamisme et de la justesse de la démarche de la FFA dans le cadre de la transition AIRCREW, cette page WEB ATO est regardée et exploitée par les structures de formation autour de nous en Europe, nos documents, bien adaptés, bien construits et précurseurs (Cf Aérodagnostic ou le CBT) étant repris, traduits en anglais puis diffusés dans le cadre européen d'Europe Air Sports.

Le groupe ATO est au rendez-vous du calendrier qu'il s'était fixé, à savoir vous permettre de disposer de tous ces documents pour l'Assemblée Générale 2014.

A vous, instructeurs, de vous approprier à présent ces documents dans le cadre de la transition AIRCREW, et de les mettre en œuvre au sein de votre aéroclub.

Rien n'est figé, le chemin est long et les embûches continueront avant la stabilisation du processus ATO.

Notez que ces documents sont amenés à évoluer dans le temps, la Commission Formation ayant dorénavant une vision plus globale des choses, permettant ainsi de vous faire profiter d'une approche plus qualitative. En tant qu'instructeurs, vous serez avertis de ces évolutions dans le cadre de la formation ce qui vous permettra d'être prêts quand votre DSAC IR viendra pour son premier audit, point de départ de la surveillance de votre structure ATO.

Vous noterez, dans le cadre de l'évolution des choses, la disparition du LPE2 PPL. En effet, après discussions avec la DSAC PN, la mise en œuvre de ce livret de progression risquait de générer des écarts au niveau de la formation, ce qui motiva la décision de retrait. Le livret de progression LPE1 est désormais répertorié en LPE PPL dans la documentation FFA.

Dans le cadre de la formation, cette mise à jour de la clé FI intègre les nouveautés suivantes :

- ✦ La mise à jour de la réglementation AIRCREW de Mars 2014,
- ✦ Le Manuel de Formation Pratique (MFP) LAPL, accompagné du LPE correspondant. Les clubs qui le désirent peuvent désormais mettre le LAPL dans les formations de leur ATO. Les FI non CPL ont désormais un cadre de formation dès que leur club est ATO.
- ✦ Le manuel de formation théorique PPL(A) et LAPL(A) en présentiel,
- ✦ Le manuel de formation à la qualification vol de nuit,
- ✦ Le mémento de progression PPL(A), extrapolation du manuel de progression PPL(A) et qui en reprend les 3 phases et les différentes leçons. Ce mémento, que l'on doit au travail d'André PARIS et du CDA Ille-et-Vilaine, ne diffère en rien sur le fond avec le LPE PPL mais intègre déjà des modifications de forme facilitant son utilisation par les FI, laissant entrevoir ainsi le travail d'amélioration sur les LPE et déjà lancé au sein de la Commission Formation.

- ✦ Les nouveaux documents pour l'examen théorique issus de la DSAC Nord, qui intègrent les 3 possibilités de passer l'examen théorique (PART FCL en ATO, JAR FCL, PART FCL en OD). Ils répondent sur un plan pratique aux interrogations et aux besoins des clubs dans cette transition AIRCREW.

Encore en chantier, mais en courte finale, le manuel de formation théorique en e-learning, en collaboration avec l'Institut Aéronautique J MERMOZ est en cours de validation par la DSAC PN. Cette formation de qualité, bien adaptée à nos aéroclubs, recueille un avis unanime lors de sa présentation. La mise en place par l'IAJM interviendra dès que possible, en principe au mois de mai et vous serez informé(e) en priorité. Vous aurez donc le choix, présentiel ou e-learning, en fonction de vos élèves ou de votre structure, la cohabitation des deux modes de formation n'étant pas incompatible dans la mesure où votre ATO a déposé les deux manuels.

La clé FI étant aussi utilisée pour les Correspondants Prévention Sécurité (des CRA et des clubs) dans le cadre de la Commission Sécurité de la FFA et du processus SGS, elle doit dans sa forme évoluer dans un avenir proche, afin de donner au processus SGS toute la place qui lui revient afin de :

- ✦ Faire monter en puissance le système de retour d'expérience via le site FFA,
- ✦ Permettre la mise en place d'un espace documentaire dédié SGS, sécurité des vols etc... A ce sujet, la Commission Prévention Sécurité de la FFA vous recommande la consultation sur le site du BEA du rapport d'accident d'un APM30 Lionceau le 8 juin 2013 à Arnouville.

Le pack assurance FI-FE FFA 2013-2014 enregistre une augmentation de 20% des souscriptions, preuve du succès auprès des clubs et des instructeurs de ce produit fédéral. Découvrez le [ici](#).

Vos questions ? Vos remarques ? Contactez-nous sur [ato@ff-aero.fr](mailto:ato@ff-aero.fr)

Bons vols !  
La Commission Formation FFA.

## COMMENT METTRE À JOUR VOTRE CLÉ

Cette Newsletter d'Avril vous permet la mise à jour complète de votre clé :

- 1- Brancher votre clé USB FI à votre ordinateur. Supprimer le dossier CLEFI\_FFA.
- 2- Télécharger le fichier (ZIP - 200Mo) du contenu complet de la clé FI en cliquant sur le lien suivant : [Téléchargement](#)
- 3- Extraire le contenu du fichier CLEFI\_FFA.zip téléchargé à la racine de votre clé.

Votre clé est à jour.

Si vous rencontrez des difficultés pour mettre à jour votre clé, n'hésitez pas à contacter Lionel PONCIN  
tel : 01-44-29-92-05  
courriel : [lionel.poncin@ff-aero.fr](mailto:lionel.poncin@ff-aero.fr)

**Nous vous rappelons que cette clé évoluera par l'intermédiaire de votre participation [infofi@ff-aero.fr](mailto:infofi@ff-aero.fr) (modules, critiques etc....) afin d'en améliorer la qualité. Vous retrouverez ces documents dans la prochaine mise à jour de la Clé FI.**